

PATRIMOINE

en Seine-Saint-Denis

N° 36

LIEUX D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE  
DE LA [DÉPORTATION]  
EN SEINE-SAINT-DENIS (1)

Lichtbild



Le fort de Romainville aux Lilas

1940 - 1944

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

# DU FORT FRANÇAIS AU [CAMP ALLEMAND]

**En juin 1940, le 401<sup>e</sup> régiment d'artillerie de défense anti-aérienne, installé au fort de Romainville depuis les années 1920, le quitte sans avoir combattu. Dans les heures qui suivent, la Wehrmacht fait son entrée dans Paris.**

Parmi les forts de la ceinture parisienne, construits au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle selon un modèle inspiré des ouvrages de Vauban, deux connaissent une destinée particulière durant l'Occupation allemande. Le mont Valérien devient le principal lieu d'exécution de la France occupée. Le fort de Romainville est lui transformé en camp de détention. De 1940 à 1944, près de 7 000 personnes y furent détenues. Rapidement associé au camp de Compiègne, antichambre des camps de concentration nazis, il est au cœur des politiques répressives allemandes en France occupée.



## 1. Le fort avant-guerre

Dès le mois d'octobre 1940, le Commandement militaire allemand en charge de la zone occupée (le Militärbefehlshaber in Frankreich, MBF), décide de faire du fort de Romainville un camp d'internement. Les premiers détenus sont enregistrés le 1<sup>er</sup> novembre 1940. Le commandant Bickenbach est à la tête du camp. Il est secondé par le Sonderführer Trappe qui devient vite le



## 2. L'entrée du fort de Romainville durant l'Occupation

véritable « homme clé » de la Kommandantur installée à l'entrée du fort. Ils administrent le fort durant toute la guerre. La garnison est réduite, tout juste suffisante pour surveiller les lieux de détention des prisonniers : le plus grand bâtiment situé dans la cour du fort et les casemates creusées dans les murailles. Ce faible effectif rendra possibles quelques évasions (au moins 11), pourtant particulièrement difficiles étant donnée la configuration des lieux.

# UN [CAMP D'INTERNEMENT] ADMINISTRATIF

**Dans le dispositif répressif allemand, le fort de Romainville est d'abord et tout au long de la période un Haftlager, un camp d'internement.**

Depuis le décret du 12 décembre 1940 du MBF, le fort est le camp pour la zone occupée de la « détention administrative par mesure de sûreté » (Sicherungshaft). Celle-ci vise tous ceux jugés dangereux par l'occupant mais qu'il ne souhaite pas juger devant ses tribunaux militaires. D'autres fonctions sont simultanément attribuées au site.

En 1941 surtout, le fort de Romainville est également un Frontstalag pour des prisonniers de guerre, en lien avec le Frontstalag 111 de Drancy. C'est aussi un camp de détention pour des ressortissants civils de pays en guerre contre le Reich. Des prisonniers britanniques arrivent ainsi au fort à partir de décembre 1940, arrêtés en prévision de l'invasion de l'Angleterre, alors que des détenus yougoslaves sont internés dès le 19 avril 1941 au moment de l'attaque de la Wehrmacht dans les Balkans. Sur les six premiers mois de fonctionnement du camp, plus de sept détenus enregistrés sur dix sont des étrangers.



**4. Tableau peint au fort par un détenu en avril 1942**  
Fort de Romainville April 1942.

Mais l'invasion de l'URSS en juin 1941 et une de ses conséquences – l'entrée dans la lutte armée du Parti communiste français – modifie le dispositif des camps allemands en zone occupée. Le fort de Romainville est alors intégré au Frontstalag 122, un réseau de camps dont le pivot est celui de Royallieu, à Compiègne.

Il s'agit d'un véritable bouleversement parce dans ces camps vont être internés alors beaucoup d'otages communistes puis juifs, arrêtés en représailles des attentats contre les soldats allemands. A partir de l'été 1942, le fort de Romainville devient le camp principal de ce dispositif. Il en est profondément modifié. Si jusque-là, 60 détenus en moyenne y étaient présents tous les mois, ils sont 360 après cette date.

Nome	Nome	Geburtsdatum	Eintrittsdatum	Entlassungsdatum
Steiner	Walter	22. 2. 16	1. 11. 40	25. 2. 41
Kohorn	Otto	1. 1. 05	1. 11. 40	"
Hinsch	Ernst	9. 7. 20	1. 11. 40	"
Heidenheim	Georg	11. 5. 03	1. 11. 40	"
Davidowitz	Polley	31. 1. 45	1. 11. 40	"
Moldauer	Bingfrin	30. 11. 09	1. 11. 40	"
Hendershausen	Loffar	16. 10. 07	1. 11. 40	"
Rosenberg	Ernst	6. 11. 10	1. 11. 40	"
Kottstein	Brui	13. 2. 02	1. 11. 40	"

**3. Première page du registre des détenus du camp**

## LE [CAMP DES OTAGES]

**La politique de représailles, dite « des otages », débute à l'été 1941. Elle implique la prise, l'exécution et la déportation, principalement des Juifs et des communistes.**

En octobre 1941, 98 otages sont fusillés à Nantes, Châteaubriant, Paris et Souges, près de Bordeaux ; 95 le sont le 15 décembre au mont Valérien (Suresnes) et dans différentes autres villes. Cette « politique des otages » inclut aussi des déportations.

En juin 1942, la prise en mains de la répression par la Sipo-SD (Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst, police de sûreté d'Etat et services de sécurité du parti nazi, souvent résumée à la seule « Gestapo »), au détriment du MBF, ne bouleverse d'abord pas cette politique.

Pour établir les listes d'otages, la Sipo-SD choisit toujours en priorité des Juifs et des communistes, regroupés sous le vocable de « judéo-bolcheviques ». Pour renforcer le caractère dissuasif de la procédure, un décret du 10 juillet 1942 annonce à la population que des otages peuvent dorénavant être pris parmi les membres des familles des « terroristes en fuite ». Enfin, les exécutions sont systématiquement regroupées et massives, pour impressionner la population.

Le 11 août 1942, l'exécution au mont Valérien est la première organisée par les nouveaux services de sécurité allemands. Par souci d'efficacité, ils décident préalablement de rassembler les 88 otages au fort de Romainville. Le 30 août, une mesure officialise cette fonction supplémentaire et le fort devient ainsi le lieu de rassemblement des otages, dénommés depuis mars 1942 Sühnepersonen (littéralement « victimes



**5. Carte de donneur de sang de Léonce Laval, sur laquelle il écrit sa dernière lettre, avant d'être fusillé comme otage le 21 septembre 1942**

*à tous. Cette carte rappellera que je n'aspirais qu'à donner mon sang, non à verser celui des autres. Embrasse tes parents, mes sœurs, mon frère, mes amis. Je penserai cette nuit à tous, sans exception. Dis à M<sup>me</sup> Labare que je n'ai pas voulu — moi, non-chrétien malheureusement — me montrer en dessous de mon ami disparu. Je sais que mon souvenir restera comme celui d'un homme qui pouvait faire honneur à l'homme. Mon fils sera tel, avec plus de bonheur, grâce à l'admirable maman que tu resteras. Adieu ma beauté.*





**6. Portrait de Jean-Louis Corringer par Robert Dartagnan, réalisé au fort**

Tous deux sont fusillés comme otages le 21 septembre 1942.

expiatoires»), détenus en région parisienne et susceptibles d'être fusillés au mont Valérien. A nouveau, le 21 septembre 1942, 46 otages parisiens sont exécutés : ils ont tous été détenus au fort.

Mais cette « politique des otages » n'arrête pas les attentats contre les forces d'occupation. De plus en plus condamnée par la population, celle-ci risque par ailleurs de gêner la réquisition des travailleurs prévue par la nouvelle loi française du 4 septembre 1942. Les exécutions envisagées pour le 15 octobre sont ainsi repoussées puis ajournées.

Toutefois, le camp de Romainville conserve son rôle de « réserve d'otages ». En octobre 1943, lorsque exceptionnellement, la Sipo-SD décide l'exécution de 50 otages en représailles de l'attentat du groupe Manouchian tuant Julius Ritter, le responsable allemand du

service de la main-d'œuvre en France, ce sont des détenus du fort qui sont choisis.

Au total, 209 détenus passés par le fort de Romainville sont fusillés durant l'Occupation, principalement d'août 1942 à octobre 1943. Le rôle essentiel du fort durant cette période charnière dans la politique de répression allemande en France occupée est souvent méconnu. Au-delà, c'est le destin de ces hommes et de leurs camarades attendant la mort au fort de Romainville qui mérite d'être rappelé, tout comme peuvent l'être leurs engagements et leurs souffrances. Robert Dartagnan, fusillé le 21 septembre 1942, écrit à sa femme le matin de son exécution, dans les casemates du fort : « Nuit sans défaillance de qui que ce soit. Nous avons eu et nous aurons la suprême fierté de ne pas faiblir. »



**7. Père Noël en terre glaise réalisé au fort en décembre 1942 par Emmanuel Fairo, pour sa fille Betty**

Otage, il est fusillé le 2 octobre 1943 au mont Valérien.

## L'ANTICHAMBRE DES [ CAMPS DE CONCENTRATION ] NAZIS

**La déportation par grands convois massifs vers les camps de concentration devient, du printemps 1943 jusqu'à la Libération, l'élément central de la politique répressive allemande en France occupée.**

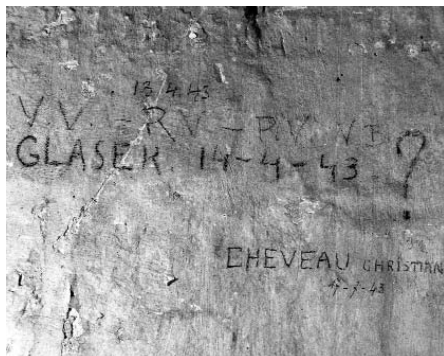
L'abandon de la « politique des otages », les actions de la résistance et le besoin grandissant de fournir de la main-d'œuvre servile à l'économie de guerre du Reich, précipitent le choix de la déportation. Dans ce dispositif, Compiègne et le fort de Romainville sont les principaux « lieux de transit » vers les camps nazis. Des détenus originaires de toute la France y sont rassemblés en vue de leur déportation.

La proximité des gares du Nord et de l'Est, de celles de Pantin et de Bercy, a joué pour beaucoup dans le choix du fort, fonctionnant en liaison avec le camp de Compiègne, au sein d'une même entité administrative, le Frontstalag 122.

Les trois quarts des détenus du fort (5 300) sont ainsi déportés par mesure de

répression, directement ou via Compiègne. La détention « de protection » (Schutzhaft), administrative et sans jugement, est la procédure principale utilisée pour ces départs. Les otages qui n'ont pas été fusillés, ainsi que certains détenus jugés particulièrement dangereux par les Allemands, partent à partir d'avril 1943 sous le couvert d'une autre procédure, celle dite « NN » (« Nacht und Nebel », « Nuit et Brouillard »), utilisée par la Gestapo qui prévoit surtout le secret absolu sur le devenir de ces personnes.

Les détenus de cette période savent que le fort n'est alors qu'un « arrêt dans l'horreur », selon l'expression d'Elisabeth Sequestra, qui y est internée en juillet 1944. Environ 30 % des déportés passés par le fort de Romainville ne reviendront pas.



**8. Dernières traces laissées sur le mur d'une des casemates du fort, avant le départ**

Bedrich Glaser est déporté le 27 mai 1943 à Trèves. Christian Cheveau part de Compiègne pour Buchenwald le 2 septembre 1943 : il réussit à s'évader du convoi.



**9. Graffiti sur le mur d'une des casemates au fort**

## LE [CAMP DES FEMMES]

**La transformation du camp en antichambre de la déportation se double rapidement d'une autre spécialisation.**



**10. Simone Sampaix, résistante communiste arrêtée le 13 mai 1942**

Photographiée à la préfecture de police après son arrestation, au fort de Romainville, à son arrivée au camp d'Auschwitz.

Pour une plus grande efficacité administrative, les autorités allemandes réorganisent le Frontstalag 122. Le camp de Compiègne-Royallieu devient un camp d'hommes et à partir de février 1944, ce sont presque exclusivement des femmes qui arrivent au fort de Romainville, alors que les derniers hommes qui y sont encore détenus ont été transférés à Compiègne. Le fort de Romainville est dorénavant le point de départ des femmes vers le camp de concentration de Ravensbrück, près de Berlin.

Une fois leur déportation décidée, des détenues de toute la France sont transférées au fort où elles attendent leur départ généralement une quinzaine de jours.

Ainsi s'explique la situation rencontrée en août 1944 et le fait que, sur toute la période de la guerre, le fort de Romainville soit sans doute le seul camp où plus d'un détenu sur deux est une femme : plus de 3 800 y sont

internées et plus de 90 % sont ensuite déportées, principalement depuis la gare de l'Est à Paris, vers Ravensbrück. Plus de 40 % des déportées de France, par mesure de répression, sont passées par le fort de Romainville. Résistantes ou femmes victimes de rafles aveugles, elles ont marqué par leur passage l'image qui nous est parvenue de ce camp.

*Ma chérie. Je crois bien, cette fois, que c'est le départ définitif. On est venu nous dire, ce soir, de préparer nos bagages, pour renvoyer nos affaires à nos familles, en ne gardant que le strict nécessaire, un petit bagage à main, avec des lainages [...]. En tout cas à Dieu va. Les voyages forment la jeunesse et je me sens encore jeune.*

**Dernière lettre envoyée clandestinement du fort de Romainville par Marie-Claude Vaillant-Couturier, le 21 janvier 1943, trois jours avant son départ pour Auschwitz.**

## VIE QUOTIDIENNE, SOLIDARITÉS, [ RÉSISTANCE ]

**Par delà les multiples catégories de détention, les internés développent des solidarités souvent indissolubles.**

Les internés hommes et femmes sont séparés, dans des chambres distinctes. Même la cour de promenade est divisée en deux. A cette première distinction s'ajoute une seconde, celle du régime de détention. Il y a les « non-isolés » et les « isolés ». Ces derniers n'ont le droit de sortir dans l'enceinte du fort que lors de deux courtes promenades quotidiennes et ne peuvent recevoir de courrier ou de colis.

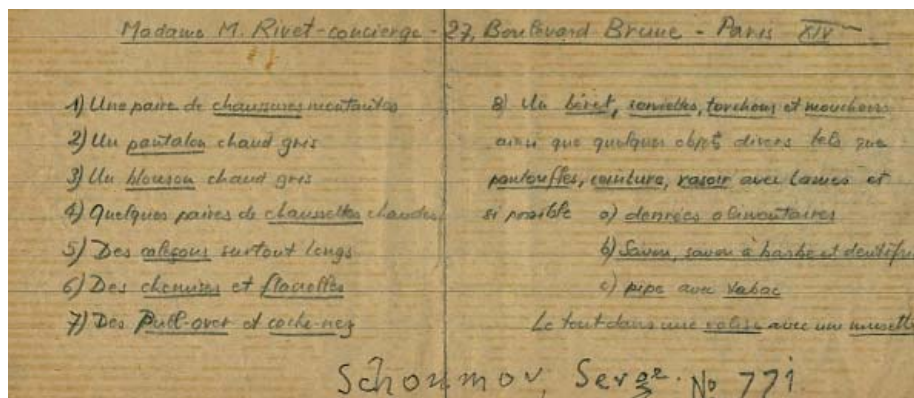
Selon les périodes et les individus, les récits de détention diffèrent. Toutefois, quelques grands traits demeurent. D'abord le fait que la nourriture y est insuffisante si elle n'est pas complétée par des colis familiaux, de la Croix-Rouge ou des Quakers. Un seul cas de décès au fort est connu : Esther Richter, âgée de 58 ans, affaiblie et malade, y meurt le 5 octobre 1942. La solidarité qui se développe entre les détenus permet de mieux faire face à ces situations de dénuement. Des liens souvent



12. Casemates et barbelés entourant la cour du fort

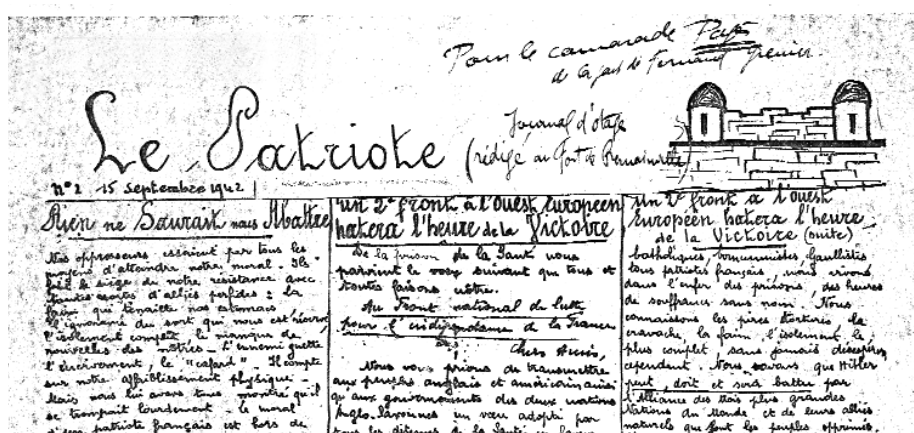
indissolubles, parfois clandestins, sont tissés derrière les murailles du fort, qui prennent une importance primordiale dans les épreuves à venir.

Ces liens transcendent souvent les différences d'âge, les croyances ou les affinités politiques. En 1944, Lise London, communiste et athée, rencontre ainsi une de ses meilleures amies, Lise Lesèvre, son aînée, croyante, résistante du mouvement Combat.



11. Serge Choumoff détenu au fort depuis août 1942, réussit à sortir clandestinement ce message adressé à sa concierge pour obtenir vêtements et nourriture





13. Le numéro du 15 septembre 1942 du journal réalisé clandestinement au fort

Nous sympathisons au premier regard. Elle est mon aînée d'une vingtaine d'années, elle croit au ciel et je n'y crois pas, mais entre nous la communion est totale : même idéal de justice sociale, de fraternité, de liberté, de respect de la personne humaine, même haine de l'invasisseur nazi.

La vie en groupe, dans des chambrées, facilite la reprise d'une « vie de société ». Les internés organisent des causeries, des jeux, montent des spectacles qu'ils peuvent parfois jouer le dimanche.

Ces actions peuvent déboucher parfois sur de véritables faits de résistance. Par leur variété, les écrits clandestins témoignent de cette volonté de ne pas se plier aux règles du camp. La réalisation durant quelques mois d'un journal clandestin, *Le Patriote de Romainville*, est même le signe d'un début d'organisation qui caractérise surtout les détenus communistes.

Mais peu d'évasions ont réussi. Celle de Pierre Georges – le colonel Fabien – et d'Albert Poirier, le 1<sup>er</sup> juin 1943, est la plus

célèbre. Mais, qu'elles réussissent ou non, ces actions expriment le courage de ces femmes et de ces hommes confrontés, au fort de Romainville, aux geôliers nazis.



14. Le glacis autour de l'enceinte

Le glacis a disparu avec la construction des ensembles de logements sociaux qui bordent aujourd'hui le fort.

## UNE LIBÉRATION [TRAGIQUE]

**Août 1944, Paris se libère. L'occupation allemande prend fin. Les bâtiments officiels et les places défensives de la capitale sont abandonnés par des soldats vaincus.**

Durant l'été, plusieurs départs continuent d'être organisés vers le camp de concentration pour femmes de Ravensbrück, via Sarrebrück. Un important dernier convoi de déportation se forme le 15 août à la gare de marchandise de Pantin dans la zone destinée au débarquement du bétail acheminé jusqu'aux abattoirs de La Villette. Il comprend plus de 500 femmes dont celles qui se trouvaient quelques heures plus tôt encore emprisonnées au fort de Romainville. Juste avant la libération de Paris, le convoi quitte le quai aux bestiaux. Un quart des femmes d'abord détenues au fort de Romainville, mourront en déportation.

Pour ces détenues, les dernières heures passées au fort ont été scandées de nouvelles contradictoires, entre l'espérance d'être bientôt libérées grâce à l'arrivée des Alliés et la crainte d'exécutions sommaires. Le 19 août, la garnison allemande remet à la



**15. Quai aux bestiaux de la gare de Pantin aujourd'hui, d'où est parti le dernier convoi de la région parisienne**



**16. Photographie prise le 21 août 1944 lors de la mise en bière des derniers détenus du fort, fusillés derrière le bâtiment principal**

Croix-Rouge la cinquantaine de derniers détenus. Mais elle ne quitte définitivement les lieux que le lendemain. Or, entre-temps, onze résistants et civils de la région parisienne, tout juste faits prisonniers, sont amenés au fort. Ils y passent la nuit.

Le matin du 20 août, au moment du départ, la garnison, où l'on compte alors un grand nombre d'auxiliaires de l'armée allemande venant d'Europe centrale, fusille les onze résistants et brûle les corps. Le 21 août, les habitants des Lilas et de Romainville découvrent leurs cadavres derrière le bâtiment central.

Durant de longues années, ce dernier événement va focaliser les mémoires, liant celle du site aux massacres de la fin de la guerre, davantage qu'aux internements débutés dès 1940.

## UN LIEU DES [ MÉMOIRES ]

**Comme d'autres camps allemands, mais de manière particulièrement complexe ici, le fort a eu de multiples fonctions. Il devient le support de plusieurs mémoires.**

Dès la Libération, deux figures sont célébrées au fort : celle de Danielle Casanova (déportée en janvier 1943) et celle du colonel Fabien (évadé en juin 1943), symboles de l'action résistante du Parti communiste français. Depuis 1945, tous les ans au mois d'août, une cérémonie rend hommage aux onze derniers détenus massacrés au fort. Elle témoigne de l'émotion d'une population qui a découvert en 1944 le charnier. La Journée nationale de la déportation, instaurée en 1954, se déroule chaque année

pour la Seine-Saint-Denis au fort de Romainville. Dans les années qui suivent, d'autres mémoires émergent à côté de celles-ci, portées par des acteurs désireux de les faire vivre, comme celle en hommage aux fusillés du 21 septembre 1942 ou aux femmes déportées en 1944. Mais, faute d'une appréhension entière de l'histoire de ce camp allemand, la mémoire des internés étrangers de 1940-1941 ou celle des otages d'octobre 1943 restent dans l'ombre.



**17. Cérémonie de commémoration en 1954**

Le site du fort de Romainville a été globalement préservé. Quelques semaines après la libération de Paris, il redevient une enceinte militaire. Il l'est toujours en 2010. Mais la perte depuis longtemps de sa vocation de défense de la Capitale, la cession d'une partie de son terrain, l'installation d'une tour de radiodiffusion civile, la fin de sa fonction de casernement de troupes permettent dans l'avenir d'envisager la mise en place d'un lieu de mémoire essentiel.



### **18. Les trois plaques apposées à l'entrée du fort**

La plaque en haut à gauche (1985) donne le nombre de détenus, notamment celui des femmes. Celle du bas (1992), rend hommage aux 46 otages fusillés le 21 septembre 1942. La dernière, la plus récente (2003), rappelle le parcours des 230 femmes résistantes et politiques déportées à Auschwitz en janvier 1943.

« Dans la collection Patrimoine en Seine-Saint-Denis, la série sur les lieux d'histoire et de mémoire de la Déportation est un outil de sensibilisation et de compréhension d'une période particulièrement douloureuse de l'histoire du territoire départemental.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le fort de Romainville aux Lilas, la cité de logements de la Muette à Drancy, les gares de Drancy-Le Bourget et de Bobigny et, enfin, le quai aux bestiaux de Pantin ont été temporairement détournés de leurs vocations et s'en trouvent aujourd'hui définitivement inscrits dans l'Histoire nationale.

Emmanuel Constant, Vice-président chargé de la culture, et moi-même souhaitons rappeler l'histoire de ces lieux, nécessaire au respect de la mémoire qui désormais leur est liée : celle de milliers d'hommes et de femmes victimes de l'idéologie nazie. »

**Claude Bartolone**

*Président du Conseil général*

*Député de la Seine-Saint-Denis*

## CRÉDITS

### En couverture

Plan du fort de Romainville, fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Délégation militaire de la Seine-Saint-Denis, ministère de la Défense)  
Détail de la fiche de détenu de Maurice Schmidt (SHB-BAVCC)  
Le portail du fort (service du Patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis)

### Texte

Thomas Fontaine, historien

### Direction éditoriale de cette série

Jean-Barthélemy Debost et Benoît Pouvreau (service du Patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis)

### Mise en page

Krzysztof Sukiennik

### Documents

Archives municipales de la Ville de Romainville : 1 • Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne : 2, 12 • Service historique de la Défense, Bureau des archives des victimes des conflits contemporains : 3 • Archives départementales de la Seine-Saint-Denis : 4 • Archives de la famille Léonce Laval : 5 • Archives de Serge Choumoff : 6, 11, 14 • Archives de Madame Fairon-Blanot : 7 • Emmanuelle Jacquot, service du Patrimoine culturel, Conseil général de

la Seine-Saint-Denis : 8, 9 • Archives de Frédéric Blanc : 10 • Lettre de Madame Vaillant-Couturier : Fonds Marie-Claude Vaillant-Couturier, musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon • Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes : 13, 16 • Gil Gueu (Ville de Pantin) : 15 • Service du Patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis : 17 • Archives Humanité, Mémoires d'Humanité, Direction des services d'archives, Conseil général de la Seine-Saint-Denis : 18.

### Remerciements

Danièle Baron, Frédéric Blanc, Betty Blanot-Fairon, Serge Choumoff, Joël Clesse, Anita Di Meo, Vincent Griolet, Madeleine Odru, Marie-Claire Ruet, Sylvie Zaidman.

### BIBLIOGRAPHIE

Thomas FONTAINE, *Les oubliés de Romainville. Un camp allemand en France (1940-1944)*, Paris, Tallandier, 2005.  
Thomas FONTAINE, *Répression et persécution en France occupée. Chronologie, 1940-1944*, Online encyclopedia of mass violence, [www.massviolence.org](http://www.massviolence.org), 2008.  
Denis PESCHANSKI, *La France des camps, l'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2003.

Le service du Patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis participe à la compréhension de l'histoire du territoire et de ses habitants à partir des données archéologiques et de l'inventaire du patrimoine bâti.

**Conseil général de la Seine-Saint-Denis**

**Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, service du Patrimoine culturel**

93006 Bobigny Cedex — 01 43 93 75 32 — [ppeltier@cg93.fr](mailto:ppeltier@cg93.fr) — [www.atlas-patrimoine93.fr](http://www.atlas-patrimoine93.fr)